




Informations de base	
2003/2039(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Politique commune de la pêche PCP: restructuration du secteur, plan d'action Subject 3.15 Politique de la pêche	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		FAVA Claudio (PSE)	10/12/2002
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets		DÜHRKOP DÜHRKOP Bárbara (PSE)	25/03/2003
	RETT Politique régionale, transports et tourisme		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Affaires maritimes et pêche			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/11/2002	Publication du document de base non-législatif	COM(2002)0600 	Résumé
13/03/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/05/2003	Vote en commission		Résumé
20/05/2003	Dépôt du rapport de la commission	A5-0162/2003	
03/06/2003	Débat en plénière		
04/06/2003	Décision du Parlement	T5-0240/2003	Résumé
04/06/2003	Fin de la procédure au Parlement		

18/03/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		
------------	---	--	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2003/2039(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/5/19326

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0162/2003	20/05/2003	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0240/2003 JO C 068 18.03.2004, p. 0000-0000 E	04/06/2003	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		COM(2002)0600 	06/11/2002	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0579/2003 JO C 208 03.09.2003, p. 0022-0026	14/05/2003	

Politique commune de la pêche PCP: restructuration du secteur, plan d'action

2003/2039(INI) - 04/06/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

La plénière a adopté, à une très large majorité, le rapport d'initiative de M. Giovanni FAVA (PSE, I) qui demande à la Commission de mettre à jour son plan d'action pour faire face aux conséquences socio-économiques de la réforme en cours de la politique commune de la pêche. Les membres demandent la mise à jour de mesures sociales pour faire face aux effets de la réforme de la politique de la pêche (se reporter au résumé précédent).

Politique commune de la pêche PCP: restructuration du secteur, plan d'action

OBJECTIF : proposer un Plan d'action pour pallier les conséquences de la restructuration du secteur de la pêche de l'UE. CONTENU : la communication présentée par la Commission européenne propose un plan d'action en vue de remédier aux conséquences sociales, économiques et régionales que pourrait entraîner la restructuration de l'industrie de la pêche, imposée par la situation critique de plusieurs stocks de poisson. Fondé sur des consultations bilatérales avec les États membres, ce plan d'action comprend : - une évaluation des incidences socio-économiques probables des limitations aux efforts de pêche et de la réduction du nombre de bateaux, et notamment un réexamen des estimations provisoires concernant les emplois perdus; - un inventaire de tous les moyens existants pour atténuer ces incidences dans le cadre des régimes communautaires d'aide (IFOP, FEDER, FSE); - un aperçu des moyens complémentaires que pourraient faire apparaître à court terme la réforme de la PCP et la reprogrammation des Fonds structurels; - une analyse d'autres options, à plus long terme. Les mesures exposées dans le plan d'action devraient être mises en oeuvre par les États membres afin d'atténuer les conséquences à court terme des mesures de conservation proposées pour les groupes concernés, à savoir les pêcheurs et les opérateurs du secteur de la pêche. Sont notamment prévues: la reprogrammation de 611 millions d'euros disponibles au titre de l'IFOP pour des mesures sociales et pour la réduction de la capacité de la flotte; des mesures spécifiques en faveur de la petite pêche; l'amélioration des conditions de vie et de travail à bord et de la protection sociale dans le secteur de la pêche; des mesures en faveur des jeunes pêcheurs. Les consultations bilatérales avec les États membres ont confirmé qu'il n'est pas possible, en l'état actuel des choses, de faire une estimation fiable des pertes d'emplois concernés, aucune décision n'ayant encore été prise relativement aux plans de gestion pluriannuels.